LES NOUVELLES AGRICOLES DU PARC

Retour sur la Sainte-Baume à croquer 2022

Après une annulation en septembre 2020 en raison du contexte sanitaire, la « Sainte-Baume à croquer » a enfin eu lieu le 3 juillet dernier à Plan d'Aups. Rattaché à l'opération « Le Grand Pique-nique des Parcs » organisée à l'échelle nationale par la Fédération des Parcs naturels régionaux, cet événement visait à mettre en avant les producteurs et acteurs du territoire, à encourager la relocalisation de l'alimentation et à présenter la marque « Valeurs Parc naturel régional ».

Dans un cadre convivial, les participants ont pu déambuler dans le marché de producteurs, assister à des démonstrations culinaires et au vernissage de l'exposition photographique « Visages de la Sainte-Baume », visionner deux courts-métrages réalisés par le Parc sur l'agroécologie et la marque et découvrir les richesses de la forêt environnante au cours des balades pédagogiques. Le tout dans une ambiance musicale avec le groupe de folk Les Bisons mécaniques.

Nous remercions une nouvelle fois les productrices et producteurs qui ont accepté de participer à cet événement et qui ont ainsi contribué à valoriser la diversité et le dynamisme des productions de notre territoire.

Extension de la marque Valeurs Parc au vin : appel à candidatures

Pour rappel, les Parcs souhaitent valoriser avec cette **marque nationale des professionnels engagés pour le développement durable de leur territoire et distinguer des produits agricoles de qualité fabriqués dans le respect de l'environnement et du bien-être animal**. En parallèle, ils s'engagent à les accompagner pour leur permettre d'interroger leurs pratiques et de progresser dans un élan collectif, au sein d'un réseau d'acteurs partageant les mêmes valeurs.

Après le lancement de cette marque en Sainte-Baume pour **le miel et les produits de l'élevage d'herbivores** et suite à une phase de concertation conduite en 2021 pour définir le niveau d'exigence demandé aux futurs vignerons et caves bénéficiaires, nous avons aujourd'hui le plaisir d'**étendre la marque au vin**. Les travaux pour l'extension à l'**huile d'olive** démarreront quant à eux dès l'automne.

Si vous souhaitez déposer votre candidature à la marque vin, voici les principaux critères à respecter :

- Avoir le statut de producteur récoltant-vinificateur ou de vinificateur pour les caves coopératives
- Être en agriculture biologique ou en conversion
- Avoir au moins 85 % des surfaces de vignes dans le périmètre du Parc
- Pratiquer l'enherbement (naturel ou semé) de l'inter-rang pendant au moins 4 mois en hiver
- Laisser une période de repos du sol d'au moins 3 ans entre arrachage et replantation
- Avoir une surface d'IAE d'au moins 5 % de la SAU totale
- Limiter le volume d'eau utilisée pour l'irrigation à 1 000 m3/ha/an.

Suite à une visite de pré-audit puis à un audit officiel, la marque "Valeur Parc"vous sera alors attribuée pour une durée de cinq ans.

Si vous souhaitez déposer votre candidature, contactez dès à présent notre chargé de mission Agriculture pour entamer la démarche.

Premiers paiements pour les bénéficiaires de la démarche PSE

Comme vous le savez, le Parc de la Sainte-Baume avait été retenu en 2020 pour expérimenter un nouveau dispositif de **Paiements pour services environnementaux (PSE)** visant à rémunérer les agriculteurs pour leur contribution à la préservation de la qualité des ressources en eau et de la biodiversité.

Après une phase de construction du cadre de rémunération et des indicateurs de mai 2020 à mai 2021, **24 exploitations du territoire ont décidé de s'engager dans ce programme**.

Après l'étude de leur éligibilité, un diagnostic a été réalisé sur chacune

d'entre elles afin de cartographier les infrastructures agroécologiques (IAE) et définir leur situation initiale, les évolutions envisagées et leur rémunération potentielle pour les 5 ans de la période d'engagement (2021-2025). Les visites annuelles de bilan de la première année ont ensuite été conduites au cours de l'hiver 2021-2022 et ont permis de déclencher les premiers paiements au printemps dernier.

En complément d'un accompagnement individuel à la progression, des journées collectives thématiques seront proposées au cours de ce programme pour permettre le partage d'expériences sur l'implantation de haies ou de mares, l'enherbement des vignes, etc. Il est à noter que ces journées seront également ouvertes aux producteurs hors PSE intéressés.

Parution de nouveaux documents sur les pratiques agroécologiques

La biodiversité dans les espaces agricoles

Afin de valoriser les **démarches agroécologiques engagées** par certains agriculteurs du territoire, le Parc avait réalisé en 2020 un court film documentaire dont nous vous avions déjà fait part et qui est toujours visionnable ici : **https://youtu.be/vr6P_i9817s** et partageable autour de vous.

Suivi d'expérimentations de pratiques agricoles

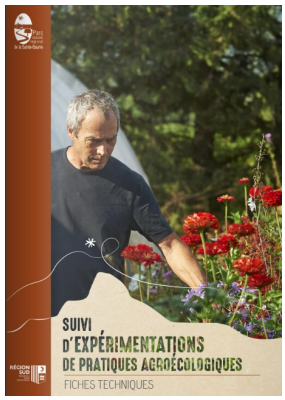

Dans la même logique pédagogique, les résultats des expérimentations agroécologiques que le Parc accompagne depuis 2019 sur plusieurs exploitations ont été compilés fin 2021 dans deux premières **fiches techniques de capitalisation sur la mise en place de bandes fleuries en maraîchage et sur des essais de composts en grandes cultures**. A l'avenir, ce recueil aura d'ailleurs vocation à être complété par de nouvelles fiches issues des futurs suivis d'expérimentations. Si vous souhaitez lancer une démarche de ce type sur votre exploitation, n'hésitez pas à nous en faire part !

Consulter les fiches de suivi

Guide de sélection d'essences agroforestières

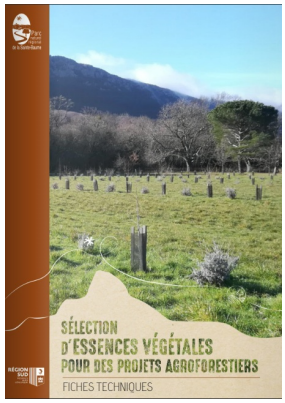

Enfin, l'agroforesterie suscitant un intérêt croissant au sein du monde agricole, y compris sur notre territoire, nous avons souhaité **appuyer les porteurs de projets agroforestiers dans le choix des essences à planter en réalisant un guide de sélection**. Vous retrouverez donc dans ce guide une liste - non exhaustive bien sûr - de 48 arbustes et arbres autochtones du Parc de la Sainte-Baume et présentant un intérêt agroforestier : fertilité du sol, mellifère, biodiversité fonctionnelle, fruits, bois d'œuvre, bois de chauffage... Présenté sous forme de fiches techniques individuelles, vous y trouverez également un tableau de synthèse permettant une vision globale et des conseils de plantation.

Consulter le guide de sélection d'essences

Votre contact :
Alaric STEPHAN - Chargé de mission Agriculture
alaric.stephan@pnr-saintebaume.fr
04.42.72.35.22

06.48.26.91.36
Plus d'informations : https://www.pnr-saintebaume.fr/en-actions/agriculture/

Parc naturel régional de la Sainte-Baume
Nazareth 2219 CD80 Route de Nans
83640 Plan d'Aups Sainte-Baume

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit à
la newsletter du Parc naturel régional de la Sainte-Baume.
Vous disposez de droits d'accès, de rectification et de suppression des données
vous concernant, ainsi que du droit de limiter ou de vous opposer à leur traitement.
Vous disposez également du droit à la portabilité de vos données.
A tout moment, vous avez la possibilité de vous désabonner
de nos communications électroniques en cliquant sur le lien suivant :
Se désinscrire

Envoyé par
sendinblue

© 2020 Parc naturel régional de la Sainte-Baume